



JOËLLE
GARRIAUD-MAYLAM

SENATEUR
REPRESENTANT
LES FRANÇAIS
ETABLIS HORS DE FRANCE

VICE-PRESIDENTE DU GROUPE UMP
DU SENAT

SECRETARE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA DEFENSE ET
DES FORCES ARMEES

VICE-PRESIDENTE DE LA DELEGATION
AUX DROITS DES FEMMES ET
A L'EGALITE DES CHANCES ENTRE
LES HOMMES ET LES FEMMES

MEMBRE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES EUROPEENNES

PRESIDENTE DELEGUEE DES GROUPE
SENATORIAUX FRANCE AFRIQUE
DE L'OUEST (SENEGAL) ET FRANCE
ASIE DU SUD-EST (BIRMANIE)

REPRESENTANT LE SENAT A
LA COMMISSION NATIONALE
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE
ET LA CULTURE (UNESCO)

REPRESENTANT LE SENAT
A LA COMMISSION NATIONALE
POUR L'ELIMINATION DES
MINES ANTIPERSONNEL

MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DE
L'UMP, SECRETARE NATIONAL AUX
AFFAIRES ETRANGERES (RELATIONS
FRANCO-BRITANNIQUES ET
COMPARAISONS INTERNATIONALES)

Paris, le 25 juillet 2012

Monsieur Laurent FABIUS
Ministre des Affaires étrangères
37, Quai d'Orsay
75351 Paris cedex 07

Monsieur le Ministre,

En prolongement du petit déjeuner de ce matin dont je vous remercie, vous voudrez bien trouver en pièce jointe la copie du courrier que j'ai adressé à Christiane Taubira au sujet des conflits parentaux transnationaux et des difficultés particulières rencontrées avec l'Allemagne.

Vous trouverez également, en complément d'information :

- Une note sur les mariages transnationaux
- Ma question écrite n°17251
- Ma question écrite n°01103
- Mon rapport sur l'accord franco-allemand créant un régime matrimonial commun optionnel
- Mon intervention dans l'hémicycle au sujet de ce rapport

A l'heure où le Président d'une association d'aide aux parents confrontés à de tels conflits, Olivier Karrer, est sur le point d'être extradé vers l'Italie pour l'Allemagne - avec peut-être des justifications plus politiques que pénales à son mandat d'arrêt européen, il me paraît particulièrement urgent que le gouvernement se penche sur ces divergences franco-allemandes en matière de droit de la famille.

Dans cette perspective, il me semblerait pertinent de réactiver la commission parlementaire franco-allemande de médiation, voire de créer un groupe de travail rassemblant des parlementaires français (députés, sénateurs, députés européens) et des responsables de tous les ministères concernés (Affaires étrangères, Justice, Femmes, Français de l'étranger, Famille).

Vous remerciant de l'attention que vous portez à ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération,
et l'assurance de mon dévouement

Joëlle Garriaud-Maylam

Copie : Hélène Conway, Ministre déléguée aux Français de l'étranger